



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CIRCONSCRIPTION DE
CARROS 3 VALLÉES

École des Moulins

15 route de Castagniers
06 670 Castagniers

tél : 04 93 29 27 90

fax : 04 93 29 27 90

email : ecole.0060213Z@ac-nice.fr

Direction : B. Pain

CONSEIL D'ÉCOLE

Rappel :

Décret 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09 – Art relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles :

Le Conseil d'École : Le Conseil d'École est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Éducation Nationale chargé de visiter les écoles.

Le Conseil d'École adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°3

Jeudi 22 juin 2023 – 18h à 19h45

Ordre du jour :

- Effectifs prévus à la rentrée et organisation pédagogique,
- Hygiène et Sécurité,
- Constitution du bureau des élections pour 2023-24,
- Ouverture de l'école aux parents – information,
- Plan de prévention pHARe
- Coopérative scolaire,
- Bilan des projets pédagogiques,
- Fête des mères, des pères – précision du Conseil des maîtres
- Questions diverses

Présents : Mme Muteau, Mme Merel, Mme Faraut, Mme Amstutz (parents délégués), Mme Pellegrino, Mme Matray, Mme Gatta, Mme Fleury, Mme Blanc-Gérard (enseignantes), Mme Bessone (ATSEM), Mme Deroo (DDEN), Mme Blain-Descormier et M. Murriss (Conseillers municipaux).

Excusées : Mme Manan (enseignante RASED), Mme Bonnamy (ATSEM).

Secrétaire : Mme Gatta

La parole au Péricolaire :

Le spectacle pour le chapiteau lundi 26/06 est prêt. Mme Piccolo trouve que cela fait beaucoup de préparations de spectacles pour les enfants en fin d'année. Une réflexion est ouverte pour l'an prochain.

Mme Blanc-Gérard demande la possibilité d'organiser une réunion avec tout le personnel de l'école et du péricolaire, et éventuellement le CLSH, en septembre 2023, après 18h00, afin d'établir plus de cohérence vis à vis des règles de vie et de l'utilisation des locaux et du matériel, et de présenter le protocole Phare et le plan de prévention. Mme Piccolo est d'accord. La question se pose pour le personnel municipal, car ce serait un temps de travail (autorisation de la mairie ? Rémunération?).

Effectifs prévus à la rentrée de septembre 2023 et organisation pédagogique :

17 départs de l'école :

- 15 élèves de CM2 quittent l'école pour passer en 6^{ème}.
- 2 élèves radiés (futurs CP et CM1)

14 entrées : 12 PS + 1 MS + 1 CE2

PS : 12 - MS : 7 - GS : 16 - CP : 12 - CE1 : 17 - CE2 : 5 - CM1 : 7 - CM2 : 15

Classe de PS-MS-GS (Mme Matray): 25 élèves

Classe de GS-CP (Mme Gatta) : 22 élèves

Classe de CE1 – CE2 : 22 élèves

Classe de CM1 – CM2 (Mme Blanc-Gérard) : 22 élèves

Total : 91 élèves

Comme tous les ans, la répartition des élèves de GS est choisie par les enseignantes de l'école, sur des critères pédagogiques, liés aux compétences et à l'autonomie, tout en tenant compte autant que possible de l'affect des élèves. Les parents ne sont pas consultés à ce sujet et devront se plier aux listes établies.

Départ de Mme Fleury – Elle sera remplacée par un enseignant débutant, ou deux en alternance. On le saura début juillet.

Ma décharge sera Mme Essoltani, à partir de décembre. Avant cela, ce sera probablement Madame Pieracci. Mon jour de décharge sera probablement modifié.

Les **livrets scolaires** du second semestre seront rendus la semaine du 26 juin.

Educonnect : nous n'avons plus accès aux livrets après un changement de cycle. Les parents doivent créer leur compte pour avoir accès à tous les livrets de leurs enfants. Le plus simple est de se connecter via *Franceconnect*.

Liaison école-famille : La communication école – familles se fera via l'application gratuite **klassly**, comme cette année. Attention, il est nécessaire de faire les mises à jour demandées pour continuer à recevoir les notifications.

Organisation de la rentrée, le lundi 4 septembre 2023 : rentrée à 8h30 de tous les enfants, sauf les élèves de petite section de maternelle qui rentreront à 9h00 avec leurs parents.

Les **dates des vacances scolaires** sont inscrites sur le site Web. Elles seront envoyées à tous via Klassly à la rentrée afin que les parents puissent s'y conformer et éviter les départs en vacances pendant le temps scolaire. L'assiduité des enfants est une obligation légale, et les seuls motifs d'absence recevables sont, selon le code de l'éducation :

- maladie de l'enfant
- maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille
- réunion solennelle de la famille
- empêchement résultant de la difficulté accidentelle de communication
- absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent.

Les vacances prises par les parents en dehors des congés scolaires fixés par le calendrier scolaire national ne constituent pas un motif légitime d'absence.

Hygiène et Sécurité :

- Ménage : besoin de remplacer les brosses pour nettoyer les toilettes. Les toilettes ne sont pas nettoyées correctement (traces de rouille) car les produits adéquats ne sont apparemment pas fournis par la société de ménage. Les problèmes sont toujours les mêmes. Peut-être faudrait-il prendre une petite entreprise locale pour le ménage. *M. Murris demande à ce que la maman d'élève qui a une entreprise de nettoyage contacte la mairie.*

- Pour le grand ménage d'été, nous aimerions que le sol de la maternelle soit décapé avec la grosse machine, et que la poussière des étagères des classes de CE et de CM soit faite. Cela n'a pas été fait correctement l'an dernier. *La demande sera faite pour la deuxième quinzaine d'août.*

- Il fait déjà plus de 30° dans les classes. Nous souhaitons un ventilateur supplémentaire par classe. *M. Murris s'en occupe.*

- La pile de l'alarme attentat-intrusion de la classe de CE1-CE2 est à changer (bips réguliers). J'ai envoyé plusieurs mails à la mairie à ce sujet.

- Les tables extérieures qui servent aux maternelles, pour leur goûter, ne sont plus en bon état. Il faudrait les remplacer pour la sécurité des enfants.

- Nous souhaitons garder 2 grandes tables blanches. Nous nous excusons pour leur état (peinture, feutre) qui n'est pas de notre fait. Cela fait partie des dégradations régulières hors temps scolaire.

- Le grillage au-dessus du muret, à l'angle Est de la cour, est dangereux. Une élève s'est blessée (points de suture). Nous avons interdit l'accès avec de la rubalise mais il faudrait trouver une solution pérenne.

- Remise d'une liste de petits travaux à faire à M. Murris.

- Nous remercions la mairie pour les nouvelles vitres, opacifiées correctement, en maternelle, ainsi que pour la livraison de nouvelles chaises.

- M. Murris soulève la question du prix du meuble demandé pour la classe de Mme Gatta. Nous en sommes conscientes, mais tous les catalogues d'équipement pour les écoles sont hors de prix. Si la mairie est d'accord, nous ne sommes pas opposées à avoir des meubles moins chers, achetés en magasin.

- Pour ranger correctement la salle des maîtres, nous aimerions acheter des étagères pour tout un pan de mur, pour avoir une salle présentable lorsque nous y recevons des parents. *M. Murris nous dit de voir avec Stéphane et Vincent pour les dimensions.*

- Pourrions-nous rénover l'école ? Des fenêtres et des volets, dans l'ancien bâtiment, sont en très mauvais état. La peinture extérieure de l'ancien bâtiment, côté cour, mériterait d'être refaite. Ce sont des travaux qu'il faudrait programmer.

Constitution du bureau des élections :

Désignation d'une commission composée de la directrice, d'une enseignante : Mme Gatta, de deux parents d'élèves : Mme Merel et Mme Muteau, et de la DDEN, Mme Deroo. Cette commission sera chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections.

Ouverture de l'école aux parents

La rectrice revient sur l'interdiction aux parents d'entrer dans l'école, sous condition de respecter les mesures liées à Vigipirate, qui sont très contraignantes. Les conditions d'entrée dans l'école ont donc été décidées en conseil des maîtres : aucun changement n'interviendra. Mais une ouverture sera possible pour des actions ponctuelles.

Plan de prévention pHARe (Prévention du harcèlement à l'école) :

Suite au protocole de la circonscription présenté lors du deuxième Conseil d'école, qui sera mis en place si nous pensons être en présence d'une situation de harcèlement, nous avons élaboré un plan de prévention propre à notre école (plan en annexe à ce compte-rendu).

Coopérative scolaire :

- La cotisation proposée aux parents en 2023/24 ne changera pas : 20 € pour un enfant, plus 10 € par frère et sœur. Il s'agit d'une proposition. Les parents peuvent donner moins, ou participer davantage.

L'utilisation des crédits alloués par la municipalité :

Pour 2022-23, la subvention municipale était de 3 400 €. Elle a été utilisée ainsi :

- Fonctionnement (cotisation OCCE, assurance, frais divers) : 306,19 €
 - Sorties scolaires (bus et entrées ou intervenants ou spectacles) : 5661,60 € sans compter la sortie du 3 juillet.
- TOTAL : 5 967,79 €

Nous avons largement dépassé le montant subventionné, grâce aux cotisations des parents et aux recettes liées à la vente de torchons et de photos de classe. D'autant que les dépenses des classes pour du petit matériel ne sont pas comptabilisées ici.

Pour 2023-24, la mairie nous subventionnera à hauteur de 3 100 €, dont une part « bus » de 800 €. La baisse est due à la subvention municipale des classes découvertes cette année.

La signature du bilan comptable aura lieu en septembre, Mme Merel représentant les parents, pour un retour à l'OCCE.

Bilan des activités et projets pédagogiques :

- Les carrés potagers sont toujours actifs et les jardinières sont fleuries.
- La classe de PS-MS est allée cueillir des fraises dans l'exploitation bio de M. et Mme Spinelli.
- Le journal de l'école : le n°14 sortira fin juin. Nous ferons une pause l'an prochain, en privilégiant les articles dans Lou Pastrouil. Nous cherchons une formule qui permettrait aux enfants de s'impliquer davantage. Peut-être des journaux de classe.
- Une activité « Légos », financée par l'APE, a eu lieu le 23 avril, dans la salle de motricité pour toutes les classes. Les plus grands ont programmé leurs réalisations, mettant ainsi en pratique ce qu'ils ont appris en maths, en utilisant le logiciel Scratch.
- Les enfants des classes de Mmes Blanc-Gérard, Fleury et Gatta ont réalisé une randonnée jusqu'au village le 14 avril.
- Les CE et les CM ont participé à un tournoi de Balle Ovale à St Laurent du Var, et ont profité de l'après-midi sur place pour s'initier à la voile (optimist pour les CE1-CE2 et catamaran pour les CM1-CM2).
- Nous avons organisé des rencontres sportives avec l'école du village, dans le cadre de Paris 2024 et suite aux entraînements en endurance dans le cadre des 30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes (APQ). Nous les reprogrammerons l'an prochain, plus tôt dans l'année pour éviter les fortes chaleurs.
- Un apiculteur est venu le 19 juin présenter son travail aux élèves de toutes l'école. Il a expliqué la vie des abeilles et est venu avec beaucoup de matériel, dont une ruche.
- La journée du 22 juin a été consacrée au cirque dans le cadre d'« une journée au théâtre » organisée par le forum Jacques Prévert de Carros : matinée consacrée à des ateliers, et spectacle l'après-midi.
- Mme Blanc-Gérard a demandé une classe de mer pour 2023-24.
- Notre demande pour le projet A. Risso de la métropole a été retenue. Nous serons subventionnés à hauteur de 2000 € pour réaliser des nichoirs et des mangeoires en osier, avec l'association l'oseraie des possibles.

Fête des mères, des pères : rappel : c'est une fête familiale, et si, parfois, l'école fait réaliser un cadeau aux enfants, c'est un plus, et non une obligation, les parents ne doivent pas compter dessus. Dans certaines classes, ça peut rappeler des souvenirs douloureux.

La secrétaire, C. Gatta

La directrice, B. Blanc-Gérard